

Décisions prises par le Conseil municipal de Bellevue

Lors de sa séance du mardi 6 mars 2007, il

- a voté favorablement la délibération relative à la désignation des jurés des tribunaux pour 2008,
- s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la délibération relative à la création du « Groupement intercommunal stade Marc Burdet » à Collex-Bossy et à l'approbation de ses statuts,
- s'est également prononcé à l'unanimité en faveur de la délibération relative à la création du « Groupement intercommunal pour la construction et la gestion du bâtiment de la Crèche », « GIBC », et à l'approbation de ses statuts.

Lors de sa séance du mardi 17 avril 2007, il

- a voté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit de F 4'200'000.- pour la construction du centre sportif de la « Vigne Blanche » commun aux communes de Bellevue et Genthod. La part de Bellevue s'élève à F 2'100'000.- dont il faut déduire les subventions,
- s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'un dossier de naturalisation.

Lors de sa séance du mardi 15 mai 2007, il

- a voté à l'unanimité la délibération relative à la constitution d'une servitude de maintien d'arbres (chênes) sur la parcelle n° 3'840, chemin des Tuileries et chemin de la Roselière,
- a voté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et les moyens de le couvrir relatif à la participation financière aux travaux de construction d'un mur antibruit et la remise en état du chemin de la Menuiserie,
- a voté favorablement la délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et les moyens de le couvrir relatif à aménager 4 tronçons de cheminements piétonniers,
- a voté favorablement la délibération relative à l'approbation d'un deuxième crédit d'engagement complémentaire et les moyens de le couvrir relatif à l'achat de la parcelle n° 3'478 de 17'447 m² et à l'aménagement d'un cimetière et d'un parking,
- a voté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et les moyens de le couvrir relatif à la participation financière de la commune de Bellevue à la réalisation des collecteurs EU et EP à la route de Collex (en collaboration avec la commune de Genthod),
- a voté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2006 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,
- a voté favorablement la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2006 des Groupements intercommunaux dont la commune de Bellevue est membre,
- a voté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2006 et les moyens de les couvrir,
- a voté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2006.



Personnel

Pour assurer la bonne continuité des archives, la commune de Bellevue a choisi de confier à Madame Enrica D' ALFONSO, licenciée en Histoire de la faculté des lettres de l'Université de Genève, la mise à jour des archives de la commune de Bellevue de mars 2006 à mars 2007. Nous la remercions pour son excellent travail et lui transmettons tous nos vœux pour son avenir professionnel et personnel.

Pour avoir une petite idée de la notion des archives, voici quelques lignes explicatives :

Les archives sont un ensemble de documents anciens, rassemblés et classés à des fins historiques. Ce terme s'applique également, par extension, au lieu où ils sont conservés. Dans le cas communal, il s'agit de procéder à une mise à jour des papiers tous les dix ans, environ.

Pour aider le service de la voirie, la commune de Bellevue a engagé temporairement un étudiant, Monsieur Mathias EMERY, du 10 novembre 2006 au 31 mars 2007. En le remerciant pour sa mission et son excellente collaboration, nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de son parcours professionnel.

Remerciements

La commune de Bellevue félicite les deux jeunes, Messieurs Kishan SIRIWARDENA et Guilherme SIMAO, qui après avoir trouvé un porte-monnaie avec CHF 300.- l'on ramené à la mairie. Cette dernière a pu le remettre à son propriétaire.

Bravo encore pour votre amabilité !

INFO SECURITE MUNICIPALE - AVIS IMPORTANT

Rappel taille des haies

Propriétaires, nous vous rappelons qu'il est temps de penser à tailler vos arbres et vos haies afin de permettre le passage de nos piétons et poussettes sur les trottoirs et d'assurer ainsi une bonne visibilité de la signalisation routière pour tous les conducteurs.

Pour ce faire, voici un rappel des dispositions de la Loi sur les routes applicable sur l'ensemble du territoire cantonal L1 10.

Les arbres : Les branches empiétant sur la voie publique doivent être coupées jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres à la ligne, au-dessus du niveau de la chaussée. Tout arbre ou branchage sec représentant un quelconque danger, pour tout usager de la route, doit faire l'objet d'un élagage ou abattage immédiat.

Les haies : Elles doivent être taillées à une hauteur maximum de 2 mètres à la ligne, au-dessus de la voie publique. Dans certains cas, afin de garantir une visibilité adéquate, cette hauteur peut être ramenée à 1,50 mètres (carrefours, intersections, débouchés, etc.).

Merci de bien vouloir exécuter ce travail avant le **15 juillet 2007** et de maintenir ces consignes tout au long de l'année.





Rappel du cortège des promotions du samedi 30 juin 2007

Départ à 15h00 de la gare de Genthod-Bellevue.

Itinéraire : chemin de la Printanière – route de Lausanne – chemin de la Menuiserie

Arrivée : école de Bellevue

A cette occasion, le stationnement sera interdit de 14h00 à 16h00 sur tout le chemin de la Printanière et la route de Lausanne, ainsi qu'entre le chemin de la Printanière et la mairie, côté Jura.

Habitants de Bellevue, évitez de vous déplacer en voiture vers la place de fête. Merci de votre compréhension.



Info « Canicule »

L'office fédéral de la santé publique a estimé que la canicule de 2003 avait fait 975 victimes en Suisse, soit une surmortalité de 7%. Genève faisait partie des villes les plus touchées. Sans forcément entraîner la mort, les périodes de canicule peuvent avoir des effets importants sur la santé.

Rester vigilants durant ces périodes et adopter les comportements adéquats.

CANICULE = DANGER

Attention à la déshydratation en cas de fortes chaleurs, les personnes âgées sont les premières victimes de la canicule, elles ressentent moins la soif, ne boivent pas assez et leur corps retient moins l'eau.

Propriétaires de chiens

Nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir faire attention aux problèmes générés par les crottes de chien le long du chemin qu'emprunte le PEDIBUS et cela en vue du respect des enfants et des promeneurs. Nous les en remercions d'avance !

Salles et locaux communaux

Nous informons les habitants de notre commune que nos locaux sont déjà réservés tous les week-ends jusqu'à fin juin 2007.

Journée des déchets et de la propreté du samedi 5 mai 2007

Dans le cadre de la « journée propreté » et de l'action « La Suisse bouge », la commune de Bellevue s'était engagée à organiser une manifestation permettant aux habitants de se rencontrer. Avec l'aide du Club des Bellevistes, de l'association Recycled et du soutien de l'École, il vous était proposé de découvrir les postes du Parcours Vita par des activités ludiques sur le thème des déchets et de réaliser un nettoyage des sous-bois, des chemins pédestres menant à l'école où une sangria et des saucisses grillées offertes vous attendaient.

La commune de Bellevue remercie vivement les personnes qui ont participé à cette journée malgré le mauvais temps.

Nous vous invitons donc à soutenir nos sociétés locales dont les membres accomplissent toujours un travail exceptionnel pour vous offrir des activités variées.

Flottille de Bellevue



Comme vous le savez sans doute, la Flottille permet chaque été, depuis plus de dix ans aux jeunes bellevistes de goûter aux joies de la voile sur divers bateaux. Cependant, une telle activité se doit d'être encadrée par des adultes.

C'est pourquoi, la Flottille de Bellevue recherche activement des animateurs (dès 14 ans) ainsi qu'un chef de base (au moins 18 ans) pour la période des vacances scolaires (soit du 3 juillet 2007 au 25 août 2007, entre 17h et 19h30). Ces animateurs et chef de base seront rémunérés.

Toute personne intéressée ou désirant des informations supplémentaires est priée de contacter notre association par courriel à l'adresse suivante :

comite-flottille@hotmail.com

Notre site est de plus régulièrement mis à jour :

<http://mypage.bluewin.ch/flottille>

D'avance, le comité de la Flottille vous remercie !

Concours photo du 1^{er} mars au 28 septembre 2007



- *catégories enfants & adultes*
- *noir & blanc ou couleur*
- *nombreux prix*

Les photos devront être en possession de l'association
« Le respect, ça change la vie »

Route de Forestal 60 – CH-1285 Athenaz, au plus tard
le 28 septembre 2007 à 18h00

Contact: webmaster@lerespect.org – www.lerespect.org –
078/843 75 30 ou 079/346 74 10

TPG - Proposition d'une offre promotionnelle pour 2007

Les TPG et la commune de Bellevue souhaitent offrir un tarif préférentiel, **à tout nouvel abonné annuel domicilié à Bellevue**, pour l'achat d'un abonnement annuel Unireso « tout Genève ».

Est considéré comme nouvel abonné annuel, tout citoyen qui n'a pas d'abonnement annuel, en cours de validité, durant les 5 mois précédant le début de validité de l'abonnement proposé dans le cadre de notre partenariat.

Les tarifs promotionnels pour les résidents de Bellevue sont listés dans le tableau qui suit :

Catégorie d'abonnement	Tarif annuel normal 2007	Tarif promotionnel du 4 juin au 22 juin 2007
Abonnement junior « Tout Genève »	CHF 450.-	CHF 350.-
Abonnement adulte « Tout Genève »	CHF 650.-	CHF 550.-
Abonnement senior « Tout Genève »	CHF 450.-	CHF 350.-

Rabais non cumulable – Abonnement non remboursable

Les TPG excluent de cette offre toutes les personnes qui ont un abonnement annuel en cours de validité après le 28 février 2007. Les abonnés mensuels sont considérés comme « nouveaux abonnés annuels ».

Le citoyen de Bellevue, intéressé par cette offre, se présentera à la mairie **entre le 4 juin et le 22 juin 2007** pour s'inscrire, muni d'une pièce d'identité, d'une photo format passeport et du montant correspondant à l'abonnement souhaité.

Les nouveaux abonnés Unireso peuvent retirer leur titre de transport directement à la mairie entre le 16 et le 31 juillet 2007. Leur abonnement est valable du **1^{er} août 2007 au 31 juillet 2008**.

Compagnie Générale de Navigation



La CGN a inauguré officiellement la ligne « Navibus » **Thonon - Nyon - Genève le Samedi 26 mai 2007**.

L'horaire ainsi que les tarifs sont disponibles à la réception de la mairie. Vous pouvez aussi les découvrir sur les adresses internet suivantes :

<http://www.cgn.ch/Tarifs/tarifs.php?rub=5>

ainsi que <http://www.cgn.ch/pdf/HoraireNavibus.pdf>

Levée des objets encombrants



Nous informons les habitants de la commune que la levée des objets encombrants est prévue pour le vendredi 15 juin 2007.

Dates à retenir



Prestation de serment du nouveau Conseil municipal :

lundi 4 juin 2007 – 19h30 à la salle du Conseil municipal

Promotions : samedi 30 juin 2007

Fête Nationale : mercredi 1^{er} Août 2007

Prochains congés

Vacances d'été : du lundi 2 juillet au vendredi 24 août 2007, la rentrée scolaire est fixée au lundi 27 août 2007.

Jeûne genevois : jeudi 6 septembre 2007

BEL ÉTÉ À TOUS !!



*POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, NOUS VOUS INVITONS À
CONSULTER NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE*



<http://www.mairie-bellevue.ch>